

Obtenir une carte nationale d'identité

Depuis le 14 Mars 2017, de nouvelles modalités sont en place pour déposer une demande de carte nationale d'identité.

Seules 140 communes de la Région Hauts-de-France, en fonction de leur position géographique ou de leur nombre d'habitants, sont habilitées à recevoir les demandes.

Toutes les pièces justificatives du dossier y seront numérisées par scanner, et pour les empreintes digitales, fini le tampon-encreur. Elles sont également numérisées par un appareil qui scanne les doigts de chaque main, sauf les pouces.

Pour connaître la liste des pièces justificatives :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N358>

Comme toutes les mairies ne sont pas équipées, la demande de carte nationale d'identité peut être faite dans n'importe quelle commune disposant des équipements.

Pour trouver une mairie habilitée :

<https://passeport.ants.gouv.fr/Services-associes/Ou-faire-ma-demande-de-passeport-CNI>

Après avoir choisi la mairie, il faut se renseigner car l'accès au service est souvent soumis à une prise de rendez-vous.

Sur place, prévoyez entre un quart d'heure et une demi-heure pour accomplir les formalités, car il faudra quand même remplir et signer un formulaire-papier.

Votre mairie peut vous le fournir et vous pouvez le faire tranquillement à la maison avant le rendez-vous, ou bien faire une pré-demande par internet :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R45668>

Une fois le dossier validé en mairie habilitée, le délai d'obtention de la carte nationale d'identité est d'environ une semaine en Région Hauts-de-France. Mais certaines mairies fixent un rendez-vous pour le retrait, ce qui allonge encore ce délai.

Les vacances sont une période d'affluence. Pour ne pas subir de désagréments, anticipez ! Il n'est pas possible de faire une carte d'identité en urgence. Seul un passeport peut être obtenu en urgence pour un motif justifié (événement familial grave par exemple).

La carte nationale d'identité est valable 15 ans, elle est gratuite.